



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

REGATES DE MANTES 11 NOVEMBRE 2009 1^{ERE} EDITION

FEDERATION FRANCAISE DES
SOCIETES D'AVIRON
LIGUE D'ILE DE FRANCE D'AVIRON
COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON
DES YVELINES
SUR LE STADE NAUTIQUE
INTERNATIONAL

MANIFESTATION ORGANISEE AVEC LE CONCOURS DE
- CONSEIL GENERAL DES YVELINES
- EDF
- CAMY
- MAIRIE DE MANTES LA JOLIE
- ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Course ouverte à toutes les catégories sur le Stade Nautique international Didier SIMOND de Mantes en Yvelines en tête de rivière, départ toutes les trente secondes.

COURSE 01	09 H 00	QUATRE + ET X BARRE VET H & F OU MIXTE AB / CD / EF / G (*)	4 KM
COURSE 02		SKIFF FEMME JUNIOR	4 KM
COURSE 03		DEUX DE COUPLE VET H & F OU MIXTE AB / CD / EF / G (*)	4 KM
COURSE 04		SKIFF HOMME SENIOR	4 KM
COURSE 05		DEUX SANS BARREUR HOMME SENIOR	4 KM
COURSE 06		SKIFF FEMME SENIOR	4 KM
COURSE 07		SKIFF HOMME JUNIOR	4 KM
COURSE 08		QUATRE DE COUPLE AVEC BARREUR HOMME MINIME	4 KM
Course 09		DEUX DE COUPLE HOMME MINIME	4 KM
COURSE 10		QUATRE YOLETTE HOMME MINIME	4 KM
COURSE 11		QUATRE DE POINTE AVEC BARREUR HOMME CADET	4 KM
COURSE 12		DEUX SANS BARREUR HOMME CADET ET DEUX DE COUPLE HOMME CADET	4 KM
COURSE 13		QUATRE DE COUPLE BARRE AVEC OU SANS BARREUR HOMME CADET (****)	4 KM
COURSE 14		SKIFF HOMME CADET	4 KM
COURSE 15		YOLETTE X OU + SENIOR & VET, CORPO. H & F OU MIXTE (**)	4 KM
COURSE 16		DEUX DE COUPLE FEMME MINIME	4 KM
COURSE 17		QUATRE DE COUPLE AVEC BARREUR FEMME MINIME	4 KM
COURSE 18		QUATRE DE COUPLE BARRE AVEC OU SANS BARREUR FEMME CADET (****)	4 KM
COURSE 19		QUATRE YOLETTE FEMME MINIME	4 KM
COURSE 20		DEUX SANS BARREUR FEMME CADET ET DEUX DE COUPLE FEMME CADET	4 KM
COURSE 21		SKIFF FEMME CADET	4 KM
COURSE 22		SKIFF VET H & F AB / CD / EF / G	4 KM
COURSE 23		QUATRE DE COUPLE SANS BARREUR FEMME JUNIOR & SENIOR	4 KM
COURSE 24		QUATRE BARRE HOMME JUNIOR	4 KM
COURSE 25		QUATRE BARRE HOMME SENIOR	4 KM
COURSE 26		1X, 2X ET 4X+ OU 4+ HANDI AVIRON (VOIR FICHE) (***)	1 KM



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

1. COURSES

Les courses se dérouleront sur le **STADE NAUTIQUE INTERNATIONAL DIDIER SIMOND DE MANTES EN YVELINES, ESPACE JEAN GUYADER, BD Albert CAMUS prolongé, 78200 MANTES LA JOLIE.**

Chaque embarcation effectue un parcours contre la montre.

Les départs seront donnés TOUTES LES TRENTE SECONDES.

Les horaires seront à respecter scrupuleusement, aucun retard ne sera accepté.

2. CHRONOMETRAGE ET ARBITRAGE

Le chronométrage est pris en charge par la Ligue de PICARDIE.

Le classement des épreuves sera officialisé par les Arbitres de la LIFA.

3. LES ENGAGEMENTS

Les engagements se feront sur la fiche EXCEL jointe à l'adresse suivant :

claud.vaiillant@laposte.net

Pour tous renseignements d'ordre administratif, contactez :

stadenautique.asmantes@aliceadsl.fr ou

01 30 94 56 31 ou 06 67 29 69 13

LA LICENCE 2010 EST OBLIGATOIRE

Une caution de 10 €uros par numéro sera exigée.

4. CLOTURES DES ENGAGEMENTS :

DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE A 20H00



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

5. TIRAGE AU SORT

LUNDI 2 NOVEMBRE 2009 A PARTIR DE 09H00, AU SIEGE DE LA SECTION « AVIRON » A MANTES LA JOLIE.

6. REUNION DES DELEGUES

La réunion des délégués aura lieu sur le stade nautique le 11 novembre à 8h00. Votre présence est indispensable.

7. PRIX

Les médailles et les coupes seront remises au fur et à mesure des courses.
Une récompense sera remise à chaque membre de l'équipe gagnante de sa catégorie.
Les trois premiers des courses des catégories minimales et cadets seront récompensés.
Les coupes & médailles seront remises aux CLUBS ayant accompli les meilleurs chronos.

8. LES CHALLENGES

Seront remis les Challenges suivants :

Le **Challenge pour la catégorie minimale** « Garçons et Filles »

Le **Challenge Général** est attribué pour un an à la société totalisant le plus grand nombre de points par rapport au classement des bateaux.

Le **Challenge Départemental** sera attribué par le Département ayant eu le plus grand nombre de victoires sur l'ensemble des courses.

Le **Challenge des Vétérans** « Gilles LEFAUCHEUR »

Pour l'ensemble de ces challenges le décompte des points sera effectué de la façon suivante :

3 points pour une victoire

2 points pour une 2^{ème} place

1 point pour une 3^{ème} place

Valable pour les courses en 1X, 2X et 2-,

5 points pour une victoire

4 points pour une 2^{ème} place

1 point pour une 3^{ème} place

Valable pour les courses en 4YX+, 4Y+, 4+, 4X+ et 4-X



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

9. NOTA

En cas d'ex aequo, nous prendrons en compte les premières places et ainsi de suite, afin d'obtenir un seul vainqueur ;

La société organisatrice se réserve le droit de supprimer ou de regrouper les épreuves selon le nombre de participants ou en fonction des conditions climatiques.

10. SECURITE

Nous aurons sur place une équipe de la Protection Civile.

11. POINTS PARTICULIERS

TOUS LES BATEAUX devront avoir **OBLIGATOIREMENT** un porte N° à l'avant du bateau. (même les yolettes)

L'échauffement à terre devra être effectué côté SEINE ;

L'embarquement sera effectué par appel des numéros;

L'attention des clubs est attirée sur le fait que la rotation des bateaux dans la même course est interdite. Elle n'est autorisée qu'entre les départs décalés d'une demi-heure.

Les Mixtes de clubs sont acceptées pour toutes les courses.

Le doublement n'est autorisé qu'en **JUNIORS et SENIORS (4+)**

(*) Pour la catégorie VETERAN il est impératif de nous indiquer **l'âge des rameurs et la moyenne d'âge du bateau afin d'établir le tirage au sort et les classements.**

(**) Attention la course N° 15 est réservée aux rameurs et rameuses **DEBUTANTS** : elle regroupera les catégories Juniors, Seniors, Vétérans, CORPO engagement Mixte possible Hommes & femmes

(***) Pour la course **HANDISPORT** tous les types d'embarcations seront acceptés.

(****) Les engagements pour les courses 13 et 18 sont ouverts aux rameurs cadets hommes et femmes les bateaux peuvent être barré ou non, **un seul classement sera fait.**

Président ASM Aviron
C. VANDENBERGHE

Président DE LA LIFA
G. JOUANNO

Président DES ARBITRES
J.P. CAUMONT